



## PROCÈS-VERBAL DU CA DE L'APEL LA ROCHEFOUCAULD DU 26 MARS 2024

Paris, le 18 avril 2024

Le Conseil d'Administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de la Rochefoucauld, dont le siège est situé au 22 Rue Malar 75007 Paris, s'est réuni le 26 mars 2024 à 19h00 pour statuer sur l'ordre du jour annexé à la convocation adressée à ses membres et joint en annexe des présentes avec la feuille de présence.

Marie-Alix de LÉPINAY est élue présidente de séance.

David DIAZ exerce les fonctions de secrétaire.

La présidente fait signer la feuille de présence par les présents, certifiée exacte et sincère par le secrétaire.

Sont présents, outre la présidente, le secrétaire et les chefs d'établissement, Madame Nadine ZAMITH et Monsieur Cyrille HAYREAUD :

Xavière ALLARD, Faustine BENGUELLOUN, Damien BERULLIER, Valentine BROCHOT, Marianne d'AUDIFFRET, Ségolène de MALHERBE, Katrin DECKERT, Thibault DESMIDT, Thierry LAGNEAU, Marie-Alix LAINÉ, Fanny LOURDIN, Benoit PHILIPPOT et Costanza SOUAID.

Sont absents et excusés : Maud LE GALL, Charlotte PRINS et Isaure RONSSERAY.

La présidente rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

## I. Questions diverses concernant les 2 sites.

### a. Point cantine.

Mme Zamith entame en expliquant que la répartition du prix du repas est complexe, avec une partie destinée aux frais fixes tels que le personnel et l'entretien des locaux, tandis qu'une autre partie est plus contractuelle, alignée sur les tarifs des écoles voisines.

Elle annonce un changement pour l'ouverture du nouvel espace Malar de restauration, à la suite de circonstances imprévues qui ont contraint à revoir le calendrier afin de garantir un environnement optimal. Malgré ce retard, l'engagement à fournir d'excellentes conditions pour la rentrée demeure intact. L'appel d'offres est officiellement lancé, avec la décision d'opter pour une nouvelle société de restauration, potentiellement déterminée d'ici le mois de mai, et opérationnelle dès la rentrée de septembre. Cinq entreprises ont été sollicitées, sélectionnées pour leur fiabilité afin de minimiser les risques de dysfonctionnement en cours d'année.

Les équipes travaillent activement à l'examen des offres des sociétés de restauration, mettant l'accent sur la qualité des produits et des menus. Les salles ont été aménagées en collaboration avec le personnel et les élèves pour créer des espaces conviviaux et accueillants. Un soin particulier a été apporté au choix des matériaux et à l'insonorisation des salles, offrant ainsi à tous un lieu paisible et reposant pendant la pause déjeuner.

En ce qui concerne l'état actuel de la cantine, notamment la vaisselle et les carafes, bien qu'il n'y ait pas d'inspecteur dédié, des audits pour la qualité des repas servis sont régulièrement effectués. Ces audits incluent également des vérifications de la propreté, responsabilité de la société de restauration. L'inspection est demandée par l'établissement dans le cadre de l'accord contractuel avec la société Elior.

L'APEL annonce son intention d'adresser un courriel aux parents pour répondre à leurs questions et inquiétudes, relayées par les parents correspondants des deux sites. Mme Zamith ne s'y oppose pas et félicite les membres pour leur travail actif depuis la rentrée scolaire.

Enfin, l'APEL constate des améliorations sur le site Malar depuis le changement de centrale en début d'année ; néanmoins, il reste des axes de progression à développer avec le prestataire.

Il est confirmé qu'un micro-ondes est mis à disposition des élèves sur le site Malar, avec des adultes disponibles pour les aider à l'utiliser.

### b. École Directe.

École Directe assure la protection des données personnelles des familles de l'école en respectant les normes légales en matière de protection des données, notamment le RGPD. Cela implique la mise en place de mesures visant à garantir la sécurité et la confidentialité des informations telles que les noms, les adresses et les numéros de téléphone. Ces données ne sont utilisées que dans le cadre légal et pour les besoins administratifs de l'école. Cependant, il est important de noter qu'aucune entreprise, quelle que soit sa taille, n'est à l'abri d'une éventuelle cyberattaque.

L'utilisation des "post-it" par l'APEL via École Directe est autorisée, mais pas de manière systématique. En effet, une priorité est accordée aux projets éducatifs.

- c. Sondage sur les ateliers de langues. Quelles conclusions en tirer ?

À la question "Souhaiteriez-vous que votre enfant participe à un atelier de langues autre que l'anglais ?", nous avons reçu 346 réponses, dont 302 oui et 44 non.

Parmi les langues proposées, à savoir le chinois, le coréen, l'italien et l'indien, sans surprise, le chinois et l'italien sont les langues les plus plébiscitées. Toutefois, un grand nombre de parents ont exprimé leur désir de voir renforcer, voire d'introduire précocement, l'espagnol et l'allemand. Pour certains, le renforcement de l'anglais demeure la priorité. Mme Zamith entame des démarches pour mettre en place un atelier pour l'apprentissage de l'italien sur le temps périscolaire au collège et/ou au lycée.

- d. Évaluation de l'impact des Jeux Olympiques sur l'école.

À ce jour, la direction de l'école n'a reçu aucune proposition ferme de la part du rectorat concernant les modalités de la rentrée pour l'année 2024. La direction est en contact constant avec les autorités compétentes et surveille de près toutes les évolutions. Dès que des informations concrètes seront disponibles, elle ne tardera pas à les communiquer. La tranquillité d'esprit des familles reste une priorité absolue.

Il est demandé de faire preuve de compréhension et de patience en cette période d'attente. La direction fera tout son possible pour nous tenir informés dans les meilleurs délais.

- e. Pastorale. Impact de « l'Affaire Stanislas » sur notre établissement.

Lors du dernier conseil pastoral, l'affaire Stanislas a été au cœur des discussions. La direction, accompagnée par l'équipe pastorale, les responsables éducatifs de chaque niveau et l'APEL, ont entamé une relecture des textes de loi officiels avant d'aborder le sujet. Mme Zamith a souligné l'importance pour les établissements privés de se conformer à la réglementation, sans renoncer à notre identité catholique. Selon la déclaration de liberté religieuse, chaque élève scolarisé dans un établissement privé a le droit à sa propre liberté de conscience. Ainsi, l'établissement ne peut pas lui imposer de participer à un temps de catéchisme ou à la messe. Les élèves qui ne souhaitent pas y participer seront accompagnés par des temps de Réflexions humaines et chrétiennes. La formation humaine et chrétienne et la pastorale sacramentelle représentent une dimension cruciale de l'éducation pastorale à La Rochefoucauld.

Le prochain conseil de Maison, prévu pour le 2 mai, abordera ce sujet dans le but de trouver des idées qui feront progresser l'établissement, en impliquant élèves, parents et la communauté éducative dans cette réflexion. L'objectif est de les solliciter afin de recueillir leur perception de la pastorale.

L'équipe de travail est convaincue que cette démarche offre une double proposition : d'une part, une réflexion approfondie enrichie par les contributions des familles et des élèves, et d'autre part, une opportunité de mieux se conformer aux heures de catéchèse et aux heures scolaires, conformément à la loi .

- f. Présentation des projets d'établissement pour l'année 2024-2025 et discussion sur l'implication possible de l'APEL dans ces projets.

L'APEL a exprimé son désir de contribuer activement aux projets de l'établissement, notamment en apportant un soutien aux initiatives pédagogiques initiées par les enseignants. L'APEL croit fermement que la collaboration entre parents, élèves et équipe éducative est essentielle pour la réussite de ces projets.

Elle est particulièrement enthousiaste à l'idée de participer au projet de réenchantement du site Malar une fois les travaux de restauration achevés. Convaincue que ce projet contribuera à créer un environnement stimulant et accueillant pour nos élèves, favorisant ainsi leur épanouissement et leur bien-être.

Mme Zamith exprime sa gratitude à l'APEL pour son soutien financier dans l'acquisition des équipements vidéo récemment acquis pour les lycéens. Ces outils sont précieux pour enrichir l'expérience d'apprentissage des élèves, maintenant qu'ils sont complètement équipés. Elle souhaite également saluer l'engagement remarquable de l'équipe d'élèves impliquée dans ce projet. Leur dévouement et leur créativité sont une source d'inspiration pour nous tous.

- g. Aide financière pour les familles demandant un soutien pour les voyages scolaires.

L'APEL exprime son engagement à soutenir les familles qui rencontrent des difficultés financières pour financer les voyages scolaires. Des solutions peuvent être envisagées pour les accompagner au mieux dans cette situation. Dans ce but, il est crucial d'obtenir dès le début de l'année scolaire une estimation précise des coûts des voyages afin de pouvoir informer rapidement les parents, en particulier ceux des familles nombreuses.

Avec un voyage par an dès le CE2 jusqu'au lycée, certaines familles peuvent se retrouver confrontées à la nécessité de financer plusieurs voyages la même année pour leurs enfants, dans différentes classes.

Une communication claire dans les documents d'information destinés aux familles est indispensable pour permettre aux parents de nous contacter facilement en cas de besoin.

- h. Autres :

L'APEL envisage d'organiser une journée familiale, car la journée JO précédemment prévue n'est pas réalisable sur le plan logistique. L'idée serait de participer à une course au nom de La Rochefoucauld afin de collecter des fonds pour soutenir un enfant malade. Cette course s'inscrirait dans le cadre du projet « Imagine for Margo » et serait programmée pour le dimanche 29 septembre.

Pour information, la « Course solidaire Enfants sans Cancer » a été lancée en 2012 et est devenue l'une des plus grandes courses solidaires d'Europe. La 13e édition prévue en 2024

se déroulera au Domaine national de Saint-Cloud et sera accessible en ligne via une diffusion en direct depuis Saint-Cloud.

Aider à la recherche en courant : Les courses solidaires Enfants sans Cancer sont une opportunité de sensibiliser à la lutte contre le cancer chez les enfants et de collecter des fonds pour la recherche.

Le concept de la course : Chaque participant doit collecter un minimum de 200€ (100€ pour les mineurs/étudiants) pour valider son inscription, en sollicitant des donateurs pour sensibiliser le plus grand nombre aux cancers pédiatriques.

Un modèle unique : 100% des dons collectés par les participants sont affectés à la recherche.

Trois parcours proposés : 5 km Marche, 5 km Course, 10 km Course.

## II. La Rochefoucauld – Site Cler.

- a. Projet de prévention, d'intervention et de sanction des violences à l'école. Enfant récidiviste.

Face aux inquiétudes croissantes des parents concernant les violences répétées à l'école et les remontées quotidiennes par le biais des correspondants parents, l'APEL se sent démunie.

Monsieur Hayreud affirme que le sujet est pris d'autant plus au sérieux lorsqu'il s'agit d'un enfant récidiviste. Concrètement, un conseil d'école a été organisé ce jour en présence de la direction, d'une représentation d'enseignants et de parents de chaque niveau, ainsi que de l'APEL. Divisé en trois tables par cycles, ils ont échangé sur les problématiques constatées et ont eu une discussion constructive, permettant l'émergence de propositions. Un compte rendu sera rédigé et adressé aux parents dans les plus brefs délais.

Monsieur Hayreud se dit surpris lorsqu'on évoque un enfant récidiviste en moyenne section, et il assure que pour la direction, il est gênant de constater la perception d'impunité perçue par les parents, car la réalité est différente au sein de l'établissement. L'établissement agit de manière très active auprès des élèves, même si cela n'est pas systématiquement communiqué aux familles.

Il est demandé que, lorsque qu'un problème se présente, il est préférable de s'adresser en premier lieu aux enseignants, qui pourront gérer rapidement et efficacement la situation. Les parents doivent faire confiance à l'équipe éducative, qui connaît au mieux nos enfants.

Il est également souligné que la situation peut parfois être difficile pour les enseignants, qui sont confrontés à des sanctions non reconnues ou non signées par les parents entre autres. Cependant, ces cas restent tout de même exceptionnels.

Il est essentiel d'accompagner les élèves, les familles et les enseignants dans ces situations délicates. Monsieur Hayreud nous rappelle que le projet lassalien nous offre la possibilité de travailler en dehors du cadre traditionnel, avec des projets à Istanbul, entre

autres, permettant de lutter contre les discriminations, le racisme, etc., et favorisant l'accueil des élèves et les rencontres interculturelles.

Pour finir, l'APEL recommande l'introduction du sport dès la maternelle, ce qui pourrait aider les enfants à mieux gérer leurs émotions. Un temps d'expression corporelle est déjà dédié à cela, selon Monsieur Hayreud. Il souligne que la responsabilité du sport incombe également à l'enseignant, et que Monsieur Melisse n'a pas à intervenir dans tous les niveaux. Il est tout à fait possible d'organiser des activités sportives en dehors du cadre fixé par les cours d'EPS, par exemple 20 minutes avant le début des cours et de monter en classe. Les enseignants ont toute la liberté et le soutien de la direction dans ce sens.

b. Incident du mercredi 7 février sur le temps périscolaire.

Monsieur Hayreud précise qu'à la suite de l'accident survenu le mercredi 7 février, un audit complet des associations intervenant sur le site Cler a été effectué pendant les vacances d'hiver, comprenant une évaluation détaillée de leurs protocoles de sécurité.

Ces protocoles ont été renforcés de manière claire et précise pour garantir un environnement sûr. Une décision importante a été prise : il ne sera plus autorisé de remettre les enfants dans le hall d'entrée, ce qui constitue une mesure supplémentaire pour assurer la sécurité des lieux.

Grâce à ces actions, la situation est maintenant sous contrôle. De plus, des questionnaires ont été relayés aux familles concernant les activités du temps du midi, les soirées et les mercredis. Une fois analysés, ces questionnaires fourniront des informations essentielles pour évaluer et améliorer leurs pratiques. Cela permettra à la direction de prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les élèves.

c. Toilettes : eau glaciale et manque d'essuie-mains.

Sur le site Cler, des problèmes d'odeurs et d'hygiène persistent. Les équipes techniques de l'établissement interviennent régulièrement, mais les endroits ne sont pas surveillés, ce qui rend difficile la gestion de la situation, laquelle semble être intermittente. De plus, les enfants s'amuse à endommager les installations. Il est impératif de trouver une solution à cette situation préoccupante.

Quant à la rue Malar, les toilettes des garçons ont été réparées, celles des filles le seront pendant les vacances de printemps.

d. Anglais : absence des APC.

Monsieur Hayreud précise que l'établissement n'a aucune obligation de proposer des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), et leur mise en place pose quelques défis car chaque jour, l'école propose des ateliers qui occupent déjà toutes les salles disponibles. Dans ce contexte, il est difficile d'intégrer davantage d'activités, même si elles sont bénéfiques sur le plan pédagogique.

Il est important de noter que les matières fondamentales telles que le français et les mathématiques demeurent prioritaires dans l'emploi du temps des élèves. Par conséquent, toute activité complémentaire doit être envisagée en fonction de ces priorités éducatives. Actuellement, aucune APC d'anglais n'est envisagée, car l'accent est mis sur le renforcement des compétences dans les domaines essentiels.

e. Permis internet.

Monsieur Hayraud confirme qu'il a pris des initiatives importantes sur ce sujet. Il a établi le contact avec l'antenne de police du secteur pour mettre en place des actions concrètes. Les élèves de la GS au CE2 bénéficieront d'une formation à la sécurité routière. Les dates de ces interventions seront planifiées en tenant compte des disponibilités des intervenants.

Quant aux élèves de CM1 et CM2, une formation aux premiers secours en cas d'urgence sera dispensée.

Il est envisagé de cibler davantage les formations en fonction des niveaux scolaires. Ainsi, par la suite la sécurité routière sera dédiée aux niveaux GS à CE2, la formation aux premiers secours aux CM1, et la sensibilisation aux dangers d'Internet aux CM2.

f. La fête du livre.

La fête du livre, édition 2024, organisée par l'APEL en autonomie, en partenariat avec la librairie du quartier « Jeux Lis Là », a été un succès retentissant. Les ventes de l'année se sont élevées à 14 000 €. Grâce à cet événement, 2800 € de bénéfices ont été générés.

Ces bénéfices seront réinvestis dans les classes sous forme de bons pour l'achat de livres. Ces nouveaux livres viendront enrichir les bibliothèques des classes, offrant ainsi aux élèves un accès élargi à la lecture et à la connaissance.

Xavière Allard prend désormais en charge l'organisation de la prochaine édition. En tant que nouvelle responsable, elle apportera sûrement de nouvelles idées et une énergie renouvelée pour faire de cet événement un moment encore plus mémorable et enrichissant pour toute la communauté scolaire.

g. Pause méridienne :

L'APEL propose quelques initiatives visant à encadrer la pause méridienne :

- Ateliers de lecture : animés par des parents bénévoles. Ces ateliers pourraient également être encadrés par les « Services des secondes ».
- Les élèves de CM1 et CM2 pourraient aller jouer avec les élèves de MS et GS pendant la pause méridienne. Cependant, Monsieur Hayraud souligne qu'une formation et un encadrement spécifiques seraient nécessaires pour les enfants volontaires.

Monsieur Hayraud annonce également une nouvelle encourageante : les jeux des maternelles seront enfin accessibles pendant toutes les pauses. Ces jeux, installés depuis longtemps mais bloqués pour des raisons de sécurité, sont désormais prêts à être utilisés. Une récente rencontre a été organisée pour obtenir l'approbation des enseignants et garantir la réouverture de ces espaces de jeux.

### III. La Rochefoucauld – Site Malar.

- a. Temps d'écran : comment expliquer sa prépondérance dans les devoirs, exposés et projets par rapport à d'autres activités comme la lecture et l'écriture ?

L'APEL a reçu des retours des parents concernant l'utilisation excessive d'Internet par les collégiens. Madame Zamith assure que la consigne est claire : aucun nouveau devoir ne doit être ajouté sur École Directe. Les enseignants donnent les devoirs en classe et les enfants doivent les noter dans leur agenda. École Directe permet également de retrouver le contenu des séances.

L'APEL demande que dans les communications reçues sur École Directe, la classe de l'enfant soit mentionnée dans l'objet afin de faciliter la lecture aux parents ayant plusieurs enfants.

- b. Comportement des professeurs d'EPS.

L'APEL a été informée d'une situation délicate impliquant des élèves de quatrième. Ces derniers auraient été confrontés à une annonce inattendue de la part de leurs professeurs de sport : l'annulation des stages d'APPN (Activités Physiques de Pleine Nature) et du Cross en raison d'un différend avec la direction de l'établissement. Pour nous, parents, il est crucial que nos enfants soient épargnés des turbulences et des discordes qui ne devraient en aucun cas impacter leur expérience éducative. Nous croyons fermement que l'école doit être un lieu de sécurité, d'épanouissement et de développement pour nos enfants, et que les conflits entre adultes ne devraient pas interférer avec cet objectif.

Face à cette nouvelle, Mme Zamith, reste déterminée à garantir aux enfants l'accès à des activités sportives enrichissantes. Elle assure que les stages d'APPN seront maintenus, même si cela nécessite un encadrement assuré par d'autres adultes de l'établissement. Son engagement à préserver un environnement sûr et sain pour nos élèves est indéfectible, soulignant ainsi l'importance de les tenir à l'écart des tensions qui ne leur sont pas destinées.

Par ailleurs, en ce qui concerne le Cross, comme cela a été précédemment annoncé, son annulation est imposée par les contraintes logistiques et l'indisponibilité du Champ de Mars, en raison des préparatifs pour les Jeux Olympiques à venir. Cette décision est prise dans l'intérêt de la sécurité et du bien-être des élèves.

### IV. Questions diverses Commissions.

- a. Commission fêtes.

- i. Fête de juin.

La commission en charge de la fête est très active, avec plusieurs sous-commissions proposant des initiatives innovantes et surprenantes. L'APEL a réussi à rassembler toute une équipe de parents bénévoles qui s'investissent pleinement pour faire de cette fête un moment mémorable.



ii. Budget Tombola 2024.

Dans le cadre de la tombola, nous prévoyons de lancer un appel aux dons auprès des parents, comme les années précédentes. Leur soutien est indispensable pour garantir le plein succès de cet événement. Les dons contribuent à enrichir les lots de la tombola, ce qui attire davantage de participants et renforce l'impact de notre action. Grâce à la générosité des parents, nous pouvons offrir des prix attrayants et susciter un plus grand intérêt pour la tombola, ce qui nous permettra de collecter des fonds supplémentaires pour nos projets.

b. Commission communication.

i. Mise à jour de laroche.org

La section APEL du site laroche.org a récemment été mise à jour afin d'offrir à nos membres un accès plus facile à toutes nos informations et à nos procès-verbaux. Désormais, les utilisateurs peuvent consulter en ligne tous les détails concernant nos activités, nos projets en cours, ainsi que les comptes rendus de nos réunions.

Cette mise à jour vise à rendre nos communications plus transparentes et accessibles à tous les membres de notre communauté. Grâce à cette fonctionnalité, les parents et les enseignants peuvent rester informés des dernières nouvelles de l'APEL et avoir un aperçu complet de nos actions et de nos décisions.

Nous espérons que cette initiative contribuera à renforcer la transparence et la collaboration au sein de notre association, tout en offrant à chacun la possibilité de suivre de près nos activités et de s'impliquer davantage dans nos projets communs.

c. Commission pastorale.

i. FRAT.

L'APEL est convaincue que le FRAT pourrait être un événement majeur dans la vie de l'établissement, mais cela nécessite un engagement actif de la direction. Nous sommes conscients de l'importance de raviver ce sujet et de l'engagement que cela implique. Dans de nombreux autres établissements, il est constaté que pratiquement toute la promotion visée participe à cette expérience, ce qui en fait un moment fédérateur et enrichissant pour les élèves.

Pour concrétiser cette vision, l'APEL a entrepris des démarches pour obtenir une subvention auprès de l'APEL de Paris. L'objectif est de rendre le tarif de participation plus accessible aux familles, favorisant ainsi la participation d'un plus grand nombre d'élèves. De plus, l'APEL s'engage à prendre en charge les frais de déplacement de l'adulte accompagnant.

L'APEL croit fermement que le FRAT est une opportunité unique pour les élèves de renforcer leur cohésion, de développer leur spiritualité et de vivre des moments de partage et d'échange enrichissants. En tant que partenaires de l'école, nous sommes déterminés à soutenir cette initiative et à veiller à ce qu'elle soit bénéfique pour l'ensemble de notre communauté éducative.

- d. Commission restauration.

Sujet traité en première partie du CA en présence des chefs d'établissement.

- e. Commission matinée métiers.

Dans le dernier CA de l'APEL, il a été constaté que le questionnaire prévu pour les participants de la « Matinée Avenir », destiné aux familles participantes, n'a jamais été envoyé. Thierry Lagneau intervient pour préciser que lui-même et Charlotte Prins ont pris cette décision, estimant qu'il était déjà trop tard pour l'envoyer. Cependant, d'autres membres du conseil considèrent que l'envoi aurait été bénéfique même après les vacances de Noël, afin d'obtenir un aperçu des sentiments des participants et une aide précieuse pour l'organisation de la prochaine édition.

- f. Commission conférences.

L'APEL envisage d'organiser une conférence sur l'intelligence artificielle pour le mois de septembre. De plus, il a été annoncé que Charles Pépin ne pourra pas intervenir pendant toute l'année 2025. En effet, il met en pause ses conférences afin de se consacrer à la publication de son nouvel ouvrage.

## V. Questions diverses.

- a. Opération bonshommes et sports.

David Diaz annonce que l'"Opération bonshommes et sports" continue d'être un grand succès. Les commandes ont été plus nombreuses que l'année dernière, ce qui témoigne de l'engouement pour cette initiative. La production des articles personnalisés sera bientôt lancée, et une livraison est prévue, comme d'habitude, pour la fête des mères. Cette réussite souligne l'importance de cette opération pour la communauté et témoigne de l'efficacité de sa mise en œuvre.

- b. Formation PSC1.

David Diaz annonce être en relation avec la Croix-Rouge et la Protection Civile, en collaboration avec l'infirmerie et l'équipe technique de l'établissement, afin de proposer dès la rentrée une formation PSC1 aux élèves du site Malar. Cette proposition prendra la forme de l'atelier Cycloshow, qui se déroulera un samedi en journée au sein de l'établissement.

- c. Raconte-moi La Traviata.

L'APEL est en contact avec une maman d'élève afin de proposer le spectacle "Raconte-moi La Traviata", un atelier opéra destiné aux familles de l'établissement. Ce serait une version scolaire de l'opéra qui se déroulerait un samedi à convenir. Plus d'informations seront communiquées ultérieurement.

d. Calendrier prévisionnel 2024 - 2025.

Il a été convenu que la fête de Noël aurait lieu le 7 décembre 2024, avec une opération de vente des sapins prévue pour le 30 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 02 minutes.

La présidente : .....

Le secrétaire : .....

Marie-Alix de Lépinay

Présidente

David Diaz

Secrétaire